

# ÉTUDES Vin et Cidre



Février 2022

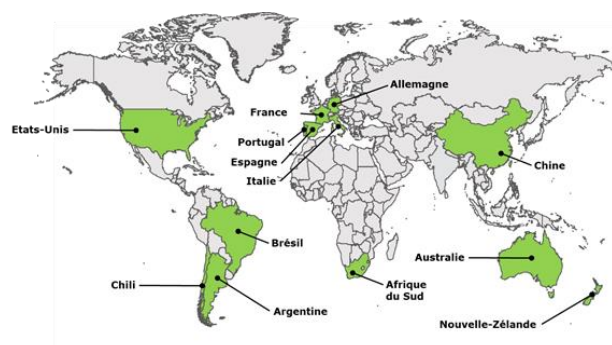
## Synthèse des facteurs de compétitivité sur le marché mondial du vin – Veille concurrentielle vin 2021

Les résultats de la veille concurrentielle 2021 sont particulièrement marqués par la crise sanitaire, qui a ébranlé les échanges de vin depuis le début de l'année 2020. Suite aux confinements successifs, aussi bien dans les pays producteurs que consommateur, les échanges et la consommation de vins se sont effondrés dans un premier temps. Après plusieurs mois difficiles, les échanges ont pu reprendre leurs niveaux pré-crise voire même les dépasser. Dans ce contexte global, les échanges de vin sont en baisse de 1,7 % en volume et se sont contractés de 6,7 % en valeur sur l'année 2020, alors que la consommation de vin dans le monde a atteint son plus bas niveau depuis 18 ans. La France a été particulièrement touchée en termes de valeur exportée avec un recul de 11 % par rapport à 2020, soit une baisse d'environ 1 milliard d'€ de chiffre d'affaire. En volume, le recul des exportations françaises est comparable à l'Italie (-3,2 %) mais certains pays comme l'Espagne ou l'Allemagne ont encore plus souffert. Alors que la production mondiale est en augmentation en 2020, les pays exportateurs ont dû recourir au stockage et à la distillation pour gérer les surplus. La crise du Covid-19 n'a cependant pas entraîné de bouleversement dans le classement de la veille. Malgré cela, l'année 2020 met en lumière la nécessité d'adaptation des pays suivis à de nombreux enjeux : la baisse tendancielle de la consommation depuis 2017, l'impact du changement climatique sur la filière ou encore la nécessité d'inclure la notion de développement durable.

### Méthodologie de la veille

Analyser le contexte concurrentiel international, comprendre les forces et faiblesses des 13 filières viti-vinicoles mondiales les plus compétitives et anticiper leurs évolutions, tel est l'objet du travail de veille concurrentielle « Facteurs de compétitivité sur le marché mondial du vin », réalisé chaque année par FranceAgriMer, depuis 2000.

### Les 13 pays producteurs de vin suivis dans la veille



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer, 2021

La veille concurrentielle s'adresse avant tout aux professionnels, afin de les aider à mieux se positionner individuellement ou collectivement sur un marché de plus en plus ouvert et concurrentiel.

La démarche repose sur une approche globale et méthodique construite autour de six facteurs de compétitivité :

1. Le potentiel de production
2. Le climat et l'environnement
3. La capacité des opérateurs à conquérir des marchés
4. Le portefeuille des marchés et l'équilibre des flux
5. La dynamique de la filière et les investissements
6. L'environnement macroéconomique

L'identification de ces facteurs découle notamment des résultats de l'étude monographique des « filières vitivinicoles concurrentes des principaux pays producteurs de vin dans le monde », réalisée en 1998. Suite au renouvellement de cette étude monographique en 2016, par FranceAgriMer et le CNIV, la méthodologie de la veille a évolué en 2017, pour prendre en compte les nouveaux enjeux auxquels les filières vitivinicoles doivent désormais faire face : le réchauffement de la planète, la préservation de la santé des consommateurs, l'évolution des comportements d'achats ou encore l'accélération de la croissance de grands marchés (États-Unis, Chine,...). La veille 2021 s'appuie toujours sur les nouveaux indicateurs introduits qui permettent de prendre en compte ces évolutions. Pour chacun de ces axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de

les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

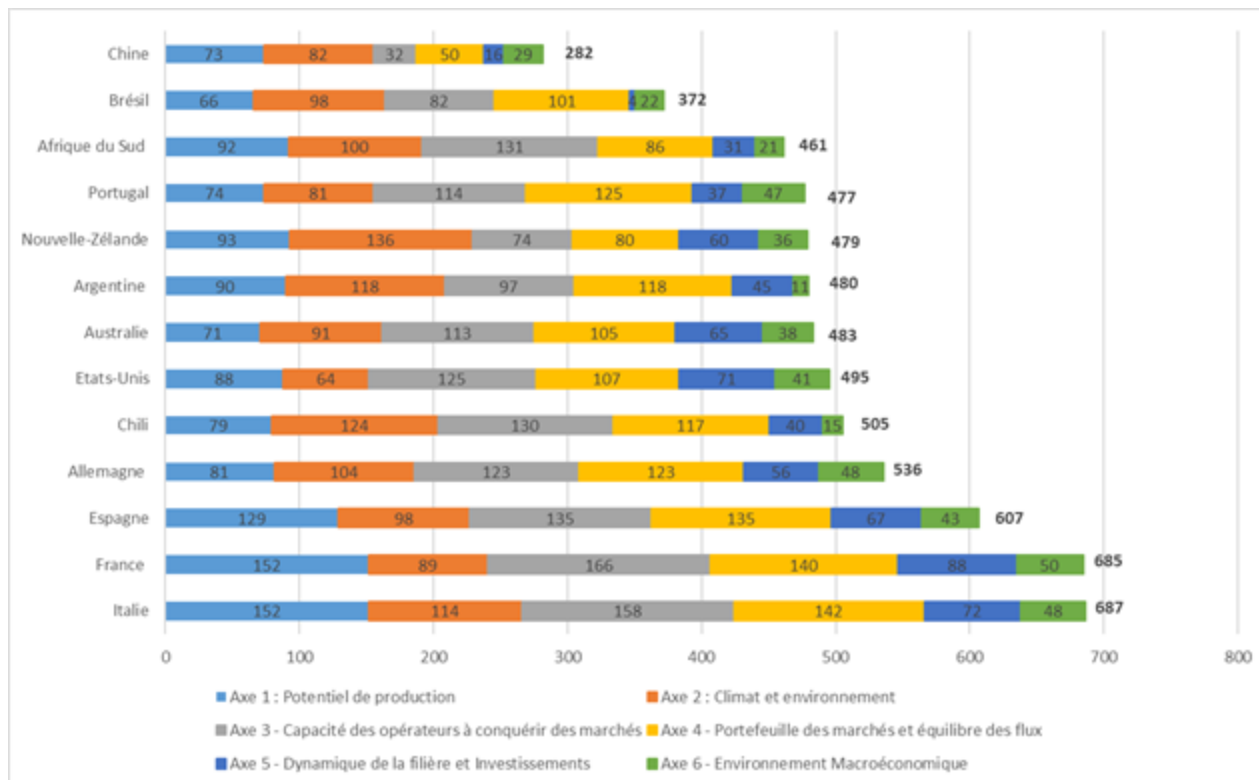
Les résultats de la veille concurrentielle 2021, basés sur les dernières données disponibles (données 2019 et 2020), sont présentés dans cette synthèse. La collecte des informations dans les pays producteurs a été confiée au cabinet Deloitte. Par ailleurs, cette année, un focus a été réalisé sur l'impact de la crise sanitaire sur les exportations françaises de vin. En effet, les confinements successifs en France et à l'étranger ont engendré une baisse de la consommation de vin sur l'année 2020. En conséquence, les volumes et la valeur exportés ont fortement baissé. Cette baisse est particulièrement marquée pour la France, mais diffère selon les types de vins ou encore les régions de production. Un focus a également été réalisé sur les principaux partenaires commerciaux de la France afin de suivre leur évolution lors de la crise sanitaire.

### Résultats et analyse de la veille concurrentielle 2021

En l'absence de changements méthodologiques, l'interrogation concernant l'évolution du classement tenait plutôt à la façon dont les pays réagiraient face à la crise sanitaire qui a engendré une baisse de la consommation et des exportations.

Au global, le classement général de l'édition 2021 de la veille n'est pas bouleversé : le podium, comme le reste du classement restent stables.

## Les résultats du classement final de la veille 2021



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer, 2021

### Le podium de la veille 2021 reste inchangé

L'Italie confirme sa première place (+ 14 pts vs. 2019 et + 45 points vs. 2018), suivie de près par la France (+ 27 points vs. 2019 et + 8 pts vs. 2018), alors que l'Espagne (+ 2 pts vs. 2019 et - 3 points vs. 2018) stagne. Les scores de la France et de l'Italie sont très proches, traduisant la forte concurrence entre les vins de ces deux pays. En effet, dans la veille 2019, l'Italie et la France comptaient 35 points d'écart, contre 2 dans la veille 2021. L'Espagne, qui comptait 32 points d'écart avec le deuxième dans la veille 2019, en compte désormais 78.

### L'ensemble du classement général évolue sensiblement

Derrière le trio de tête, l'Allemagne conserve sa quatrième position et progresse encore en nombre de points (+ 14 pts vs. 2019 et + 29 pts vs. 2018). Le Chili gagne une place au classement pour l'année 2020 bien que son nombre de points baisse (- 4 pts vs. 2019). Ce sont les Etats-Unis qui connaissent la plus forte progression au classement 2020 en gagnant 3 places avec 495 points (+ 33 pts vs. 2019). Les Etats-Unis progressent tout particulièrement sur l'axe 2

« Climat et environnement » (+ 11 pts vs. 2019) et sur l'axe 4 « Portefeuille des marchés et équilibre des flux » (+ 40 pts vs. 2019) comme le Chili (+ 37 pts vs. 2019). Ils distancent désormais nettement l'Australie et l'Argentine. C'est d'ailleurs l'Australie qui pâtit le plus de la progression américaine et chilienne en abandonnant 2 places (483 points, - 29 pts vs. 2019). Cette régression est causée par divers facteurs structurels (par exemple : baisse de la production et des rendements qui engendre une perte de 23 points *par rapport* à 2019) mais aussi par des éléments conjoncturels comme les rétorsions commerciales chinoises envers les vins australiens alors que la Chine était le premier marché à l'export de ces derniers. L'Argentine perd quant à elle une place dans le classement 2020 malgré sa progression en nombre de points par rapports aux classements de 2019 et 2018 (resp. + 7 pts et + 39 pts). Les 5 derniers pays de la veille concurrentielle sont la Chine, le Brésil, l'Afrique du Sud, le Portugal et désormais la Nouvelle-Zélande qui prend la place des Etats-Unis. Tous ces pays améliorent leur notation, à l'exception du Brésil qui revient à 372 points (- 43 pts vs 2019).

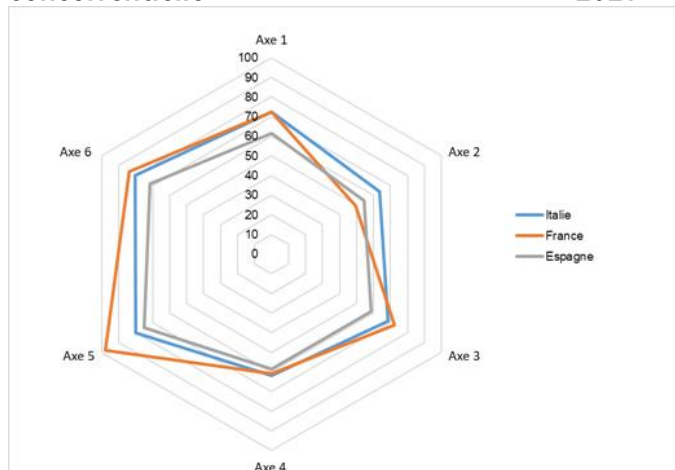
Au final, le classement de la veille 2021 (données 2019-2020) est proche de celui de la dernière veille, confortant en réalité, une structuration des pays analysés en trois groupes.

### Un trio de tête dont les positions ont tendance à diverger

Le classement 2020 a été plus favorable à l'Italie, qui devance de peu la France, alors que l'Espagne décroche du duo de tête :

- Sur l'axe 3 : la France continue de renforcer sa position auprès de ses marchés clients mais est de plus en plus concurrencée par l'Italie.
- Sur l'axe 4 : la France perd des parts de marché en volume mais moins que ses principaux concurrents que sont l'Italie et l'Espagne.
- Sur l'axe 5 : l'image de la France se renforce mais l'Italie se rapproche de plus en plus.
- Sur l'axe 6 : la France jouit d'un pouvoir d'achat supérieur à ses deux concurrents du sud de l'Europe.

### Profil radar des 3 pays leaders de la veille concurrentielle 2021



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer 2021

Pour l'édition 2021, la France conserve sa seconde place et améliore son score total : 687 points, à seulement 2 points de l'Italie. Entre 2019 et 2020, la France gagne 32 points sur l'axe « Potentiel de production » grâce à une forte hausse de ses rendements par rapport à ceux de 2017 ainsi qu'à un taux de croissance

annuel moyen des volumes de production sur 10 ans en hausse et un solde plantation arrachage meilleur que celui de 2019. Depuis l'année 2017, le bon contexte économique incite les viticulteurs à replanter de la vigne. La restructuration du vignoble français et en particulier des vignobles méditerranéens, date des années 1975-90. Ces vignobles entrent ainsi dans une période de nécessaire renouvellement afin de maintenir leur potentiel de production. La France reste en tête sur l'axe 3 malgré une perte de 4 points du fait d'une conquête des marchés extérieurs en baisse. S'appuyant sur la notoriété de ses vins, de ses terroirs et sur un solide réseau d'entreprises (exploitations viticoles, coopératives, négociants, fournisseurs), la France tient cependant son rang. La France perd également 9 points sur l'axe 4, notamment à cause d'une baisse de ses exportations et d'une chute de sa part de marché en valeur. De plus, sa consommation domestique a tendance à diminuer depuis plusieurs années, avec une accélération en 2019 et 2020. La crise sanitaire a fortement impacté les résultats de l'axe 4 de la veille pour tous les pays. Néanmoins, les exportations en valeur de la France ont été plus fortement impactées que celles des autres pays.

L'économie de la filière est solide mais, au cours de la veille concurrentielle 2019, nous avons relevé des faiblesses persistantes et des signaux à surveiller, notamment sur l'axe « Climat et environnement », pour lequel la France enregistre de nouveau son plus mauvais classement lors de la veille 2021 (10<sup>ème</sup>). Le réchauffement atmosphérique et les aléas climatiques sont de plus en plus récurrents et amplifient les difficultés des vignerons à maintenir l'état phytosanitaire du vignoble à un bon niveau. Les vignobles européens et le vignoble français, en particulier, ont comme défi commun de limiter d'une part les effets des aléas climatiques (irrigation, mode de culture du sol, couverture des risques par mutualisation et/ou assurances...), et d'autre part de repenser la protection phytosanitaire du vignoble (cépages résistants, prévention, optimisation des outils de pulvérisation, robotisation ...).

Après une année 2018 exceptionnelle, la **production italienne** de vin revient à des niveaux habituels pour 2019 et 2020. Bien que l'Italie conserve sa première place sur l'axe 1 de la veille

concurrentielle 2021, elle est désormais *ex aequo* avec la France. La forte progression des récoltes de ces trois dernières années permet à la France de gagner 32 points, alors que les récoltes italiennes sont restées stables. L'Italie se maintient grâce à des rendements plus élevés que la France et des volumes de production qui restent toujours plus importants. Les parts de marché en valeur ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Si la France est toujours 1<sup>ère</sup> en 2020 avec 26,4 % de parts de marchés en valeur contre 31 % en 2019, l'Italie a moins souffert de la conjoncture avec des parts de marchés en valeur qui sont passés de 20,2 % à 18,9%. L'écart semble donc se réduire entre l'Italie et la France en valeur. L'objectif stratégique à moyen terme de l'Italie est de valoriser le prix moyen de ses vins. Le succès du Prosecco et des autres vins effervescents italiens a contribué à augmenter le prix moyen des bouteilles italiennes vendues à l'export.

À gamme équivalente, les vins effervescents se vendent deux fois plus cher que les vins tranquilles. L'année 2020 et la crise sanitaire ont engendré pour la France et l'Italie un recul de leurs exportations de vin en volume. En effet, l'Italie et la France connaissent un recul de leurs exportations en volume d'environ 3,2 % en 2020 par rapport à 2019. Néanmoins, malgré cette baisse des exportations globales de vin, l'Italie augmente légèrement ses exportations de vins en bouteille et la France augmente ses exportations de vin en vrac de 21 %. La part de marchés en volume des vins italiens passe de 20,4 % en 2019 à 17,7 % en 2020. Les volumes italiens sont principalement impactés par la baisse de 15 % des volumes de vins en vrac en 2020 par rapport à 2019. Malgré cette baisse, l'Italie conserve son avance sur la France bien que l'écart se réduise en 2020 par rapport à 2019 (6,6 pts d'écart en 2019 contre 5,5 en 2020).

**→ L'Italie conserve la tête du classement cette année, mais l'écart avec la France est faible. L'Italie progresse moins vite que la France dans la veille 2021 (respectivement + 14 pts et + 27 pts), perdant notamment des points dans l'axe « Portefeuille des marchés et équilibre des flux » à cause de la crise sanitaire. L'Italie peut cependant compter sur de bonnes performances environnementales, notamment grâce à sa part**

## **de vignobles en bio plus élevée que ses concurrents**

En 2021, l'**Espagne** décroche du duo Italie – France malgré une forte hausse de la production. Le nombre de points qui la sépare de la 2<sup>ème</sup> place augmente depuis 3 ans, atteignant pour l'année 2020 78 points. L'Espagne progresse moins que la France au niveau du potentiel de production malgré une superficie du vignoble la plus importante au monde. De plus, le solde plantation-arrachage est négatif contrairement à la France et l'Italie, tandis que les rendements, bien qu'en augmentation en 2020, font partie des plus faibles des pays de la veille. Sur l'axe 2, l'Espagne augmente légèrement son nombre de points (+ 2 pts vs. 2019) mais se classe 8<sup>ème</sup>. Ce classement appuie la sensibilité du vignoble espagnol au stress hydrique ainsi que la plus faible progression de la part des surfaces du vignoble en agriculture biologique. En Espagne, le risque hydrique est connu et couvert par l'irrigation des vignobles. Les vignobles les plus secs, sont ainsi irrigués. De même, l'Espagne possède plus de 120 000 hectares cultivés en agriculture biologique. Seulement, cela ne représente que 13 % de la surface viticole du pays, bien moins que les 17 % de l'Italie pour 103 545 ha. Sur l'axe 3, l'Espagne est troisième derrière l'Italie et la France. L'Espagne est le premier exportateur en volume et exporte 49 % de sa production. La France est le premier client de l'Espagne (4 à 5 millions d'hl de vin en vrac importés), en achetant en majorité des vins en vrac pour compléter son entrée de gamme. Le recul enregistré par l'Espagne sur l'axe 4 est la conséquence de l'évolution de sa part de marché en volume et en valeur à l'export. En effet, après avoir augmenté de 1,2 % en 2019 par rapport à 2018, la part de marché en volume à l'export recule de 3,3 % en 2020 par rapport à 2018. En 2020 en valeur, la part de marché des vins espagnols se contracte pour la deuxième année consécutive (- 0,7 % en 2019 vs. 2018 et - 0,6 % en 2020 vs. 2018) mais dans une moindre mesure que l'Italie et la France. L'Espagne a souffert de la crise sanitaire en matière de volumes exportés. Même si ses exportations restent soutenues, elles constituent aussi, paradoxalement, un point de faiblesse de la viticulture espagnole. Face à une consommation domestique faible et en baisse de 2 % sur ces 4 dernières années, l'Espagne doit

exporter des volumes importants en sacrifiant parfois la rentabilité via la vente massive de vin en vrac, moins valorisés que les vins en bouteilles. L'Espagne a subi la crise sanitaire au même titre que la France et l'Italie, voyant ses volumes et sa valeur exportés de respectivement - 4 % et - 3 %.

→ **L'Espagne semble décrocher depuis 3 ans de la deuxième place, occupée par la France. Elle a souffert de la crise sanitaire comme les autres pays de la veille, tout particulièrement au niveau des volumes exportés. L'Espagne est particulièrement dépendante des exportations à cause d'une consommation locale faible et en baisse, qui ne permet pas de financer ni d'amortir les investissements faits par la filière viticole. De plus, en comparaison avec l'Italie et la France, les vins espagnols souffrent d'un déficit de notoriété avec un prix moyen à l'export faible. Le vignoble est aussi pénalisé dans le classement par la sensibilité au stress hydrique ainsi qu'une faible part de conversion en bio. Pour autant, l'Espagne conserve de solides atouts : son outil de production est efficace, ses coûts de main-d'œuvre sont très bas et ses entreprises commerciales sont très actives, ce qui lui assure une pénétration continue de nombreux marchés depuis plusieurs années.**

Un groupe de pays challengers fidèles composé à la fois de pays au profil producteur et de pays au profil d'exportateur

Derrière le trio de tête se retrouvent de manière constante, depuis 3 ans, cinq pays qui constituent le groupe des challengers.

L'Allemagne continue de renforcer sa position sur le marché du vin, en gagnant une place au classement et en réduisant son écart de points avec l'Espagne. En 2020, elle continue à développer son rôle de logisticien de la filière et conforte son modèle de marketplace du vin. Depuis la veille 2017, l'Allemagne a gagné tous les ans une place supplémentaire, pour atteindre la 4<sup>ème</sup> position pour cette édition.

La progression de l'Allemagne s'explique sur les deux premiers axes de la veille 2021. Après une année 2018 particulièrement généreuse, les récoltes de 2019 et 2020 se maintiennent à un

bon niveau et se rapprochent du niveau des récoltes chiliennes. L'Allemagne bénéficie notamment de rendements très élevés qui se maintiennent au-dessus de 80 hl/h en 2019 et 2020. Le vignoble allemand profite également de conditions environnementales favorables avec très peu de catastrophes naturelles. Cependant, la taille du vignoble allemand se stabilise à 103000 hectares, mais ne progresse pas. Sur l'axe 2, l'Allemagne profite de l'impact plutôt positif du changement climatique sur les vignobles septentrionaux en termes de maîtrise des maladies cryptogamiques. Toutefois, l'Allemagne continue de montrer des signes de ralentissement dans sa conquête de marchés extérieurs. En effet, le nombre de pays où sa part de marché est passée de 5 à 10 %, au cours des 5 dernières années, après avoir atteint 5 en 2019, est passé à 4 en 2020. De plus, le nombre de pays où l'évolution de sa part de marché a dépassé 1 % en un an se réduit : il est passé de 37 pays en 2018 à 26 pays en 2019 et 24 pays en 2020. L'Allemagne connaît également ces dernières années une hausse de son prix relatif, ce qui peut être un frein pour conquérir de nouveaux marchés.

→ **Dans la veille 2021, le classement de l'Allemagne est stable. L'Allemagne étonne souvent par son organisation et sa constance dans les résultats économiques. À cela s'ajoutent des atouts naturels, comme sa situation au cœur de l'Europe ou bien le réchauffement du climat qui donne de nouvelles possibilités à sa viticulture. En attendant, l'Allemagne, premier importateur de vin du monde en volume, a pu développer une industrie de services qui concerne aussi la viticulture : stockage, embouteillage, distribution, promotion et même commercialisation. L'ensemble de ces prestations lui permet d'être une place de marché qui progresse un peu plus chaque année. L'Allemagne a su se mettre au service des producteurs de vin européen. Cette activité profite à sa viticulture et à ses vignerons.**

Le Chili connaît une remontée importante au classement général. En effet, le Chili est passé de 8<sup>ème</sup> en 2018, à 6<sup>ème</sup> en 2019 pour terminer 5<sup>ème</sup> en 2020. Cette progression est principalement due à une bonne performance dans la conquête des marchés.

Sur l'axe 1, le Chili enregistre une moyenne de production sur trois ans en augmentation et à des niveaux soutenus en 2019 et 2020 avec respectivement 11,4 et 11,8 millions d'hectolitres, malgré une baisse de la surface de vignes destinée à la production de vin lié à un solde plantation – arrachage négatif. Sur l'axe 2, le Chili se classe 2<sup>ème</sup> derrière la Nouvelle-Zélande. Le Chili bénéficie d'une situation géographique favorable notamment pour l'exposition aux maladies. Il s'agit du vignoble le plus protégé grâce à l'influence de l'océan Pacifique et la barrière de la Cordillère des Andes. L'évolution de la parité du pesos chilien par rapport à l'Euro et au dollar US a fait baisser le prix des vins exportés entre 2012 et 2020 et ce sur l'ensemble des segments, améliorant de ce fait leur compétitivité. Cela permet au Chili de se placer en 5<sup>ème</sup> position sur l'axe 3 en gagnant 3 places. Ce gain de compétitivité s'exprime par une première place en 2020 dans la conquête des marchés extérieurs. Sur l'axe 4, le Chili perd 12 points et passe de la 4<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place. En effet, le Chili a connu une baisse importante de ses volumes ainsi que de la valeur exportés (resp. – 3,4 % et – 3,7 %). Cependant, la consommation locale de vin est dans une dynamique positive depuis 2019.

→ **La remontée au classement du Chili est principalement liée à ses performances dans la conquête des marchés. Il bénéficie de conditions de production favorables grâce à un climat stable et un vignoble sain. Les vins chiliens sont particulièrement compétitifs en 2020, et conquièrent de nombreux marchés. Cependant, le Chili souffre également de la crise sanitaire, voyant les volumes exportés baisser tout comme la valeur. La situation politique reste tout de même perturbée à cause d'un ralentissement des investissements étrangers, d'un pesos instable et de troubles politiques importants. Néanmoins, il bénéficie d'une consommation locale en hausse et de capacités productives importantes qui font de lui un challenger important.**

**Les Etats-Unis** regagnent la 6<sup>ème</sup> place après une perte de 3 places en 2019. Cependant, les Etats-Unis ont une notation stable sur ces dernières années. En effet, le recul était surtout lié à une plus forte progression des pays concurrents.

En termes de potentiel de production, les Etats-Unis s'améliorent en 2020 par rapport à 2019. Après avoir connu un solde plantation arrachage très négatif en 2019, celui-ci revient à un niveau moyen en 2020. En effet, les Etats-Unis ont perdu 20 200 hectares de leur vignoble en 2019 contre 1 300 en 2020. La moyenne des volumes de production sur trois ans est en légère baisse en comparaison avec 2019 (24,3 Mio d'hl en 2019 contre 24,1 en 2020) principalement à cause d'une baisse des rendements en 2020, même si ces derniers restent à des niveaux très élevés à 89 hl/ha. Cependant, les niveaux de productions se maintiennent à des niveaux élevés en comparaison aux autres challengers. A la suite des tensions commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, il avait été noté dans la veille 2018 une baisse des prix de vente des vins américains vendus à l'export. Cela s'était notamment traduit par une baisse de leurs prix relatifs, ces derniers passant de 45 % à 31 %. Cependant, les prix relatifs ont par la suite augmenté en 2019 et 2020 pour atteindre environ 37%, ce qui reste en dessous du niveau de 2017 mais tout de même légèrement au-dessus du niveau de 2018. Les Etats-Unis sont particulièrement dynamiques en 2020 en matière de conversion du vignoble en bio avec une part du vignoble bio qui passe d'environ 4 % en 2019 à plus de 10 % en 2020. Cependant, le vignoble américain subit fortement les catastrophes naturelles en se classant dernier dans cet indicateur.

→ **Dans la veille 2021, les Etats-Unis retrouvent la 6<sup>ème</sup> place grâce à un nombre de points stable. Les capacités productives américaines s'améliorent, aidées par une stabilisation de la surface viticole et des rendements élevés. Les Etats-Unis connaissent une appréciation globale de leurs exportations malgré un niveau qui reste toujours impacté par les tensions commerciales avec la Chine. Ils progressent fortement en matière de surfaces viticoles biologiques, mais sont toujours soumis à des contraintes fortes en matière environnementales. Bien que la crise du Covid-19 ait impacté la consommation américaine, les Etats-Unis restent un acteur majeur du marché du vin doté de solides atouts.**

A la fin du siècle dernier, **l'Australie** projetait de devenir un grand pays de vin. Mais, touchée avant les autres par les impacts du changement climatique, la viticulture

australienne a revu ses objectifs. La production est en baisse, les aléas climatiques (incendies, dégradation des sols...) sont une menace permanente. A cela s'ajoute un isolement politique face au développement des économies asiatiques : la perte du marché chinois est un coup dur pour les vignerons australiens. C'est pour cela que dans cette veille, l'Australie chute dans le classement à la 7<sup>ème</sup> place. Cela s'explique par une baisse de la production et des rendements pour la quatrième année consécutive mais aussi une difficulté à conquérir de nouveaux marchés alors que ses exportations vers la Chine sont réduites à néant. Les prix sont en baisse, alors que l'augmentation de la consommation locale ralentit.

Enfin, l'**Argentine** se classe comme un challenger possible notamment grâce à un potentiel de production élevé. Les conditions climatiques y sont favorables, le vignoble est en croissance. Cependant, les vins argentins restent encore des vins faiblement valorisés, en vrac et à destination de l'Europe, freinant ainsi sa progression en tant que challenger de taille.

**Des outsiders qui progressent, mais ne sont pas encore en mesure de jouer les premiers « rôles »**

Les 6 pays suivant sont des outsiders qui restent à l'écart des pays leaders, mais qui participent à la compétition sur des marchés spécifiques.

C'est le cas pour la **Nouvelle-Zélande**, avec sa production de Sauvignon ou encore pour le **Portugal**, en cultivant la diversité de ses cépages. D'autres peuvent s'appuyer sur certaines spécificités en faveur de leur viticulture, comme l'**Afrique du Sud**, à travers ses relations historiques avec les Pays-Bas ou le Royaume-Uni ; comme la **Chine** ou le **Brésil** par la taille potentielle de leur marché intérieur. En parallèle, la Chine et le Brésil tentent d'exister comme de nouveaux pays producteurs de vin, mais une grande partie de leurs vignobles reste pour l'instant orientée vers la production de raisin de bouche.

## Conclusion

Cette année, la veille concurrentielle a été fortement impactée par la crise sanitaire qui a touché l'ensemble des pays suivis. La crise du Covid-19 a engendré une baisse globale des

échanges mondiaux de vin, ainsi que de la valeur exportée et a perturbé la chaîne d'approvisionnement. Mais au-delà de cette crise, des défis majeurs se présentent à tous les pays, qui sont à la fois des obstacles à franchir et des opportunités en termes d'avantage compétitif.

Premièrement, après un mouvement tendanciel à la modération de la consommation de vin dans le monde, cette dernière se développe, favorisée par l'accélération de la démographie et par le développement de la population des classes aisées. Mais ce mouvement pourrait tendre à s'essouffler. En effet, en 2020, la consommation mondiale de vin poursuit sa chute à son plus bas niveau depuis 18 ans. La baisse de la consommation de vin s'observe désormais depuis plusieurs années. Plus largement, l'industrie viticole aura à s'adapter aux nouveaux modes de consommation induits par les bouleversements culturels et sociaux. Au-delà du « vin » (progression de la consommation des vins rosés, des vins effervescents, des vins rouges frais et probablement, demain, des vins moins alcoolisés, des vins produits « sans »...), les changements climatiques, environnementaux, sociaux favorisent aussi l'essor de boissons concurrentes (sans alcool, comme les thés et les infusions d'herbes, mais aussi avec alcool, tels que la bière, notamment artisanale ou encore les cocktails à base spiritueux). La crise sanitaire a aussi engendré une importante digitalisation du secteur auquel les différents acteurs viticoles doivent s'adapter. Cela se traduit notamment par un recours accru au e-commerce dont les ventes augmentent à hauteur de deux chiffres pour de nombreux marchés importants comme l'Allemagne ou encore la Chine.

D'autre part, les pays de la veille se trouvent aujourd'hui fortement confrontés au changement climatique. Ce dernier impacte désormais de manière marquée les récoltes depuis 2015. En effet, les récoltes mondiales ont désormais tendance à connaître une forte variabilité d'une année sur l'autre, comme en témoignent les années 2017 et 2018, respectivement très basse et abondante. Bien que plutôt favorable aux vignobles septentrionaux, le changement climatique impose également une adaptation de l'ensemble des vignobles face aux défis qu'elle impose, comme



l'augmentation des aléas climatiques ou encore l'augmentation des besoins d'irrigation.

La filière doit également prendre en compte l'importance du développement durable. Ce défi rejoint également celui de l'adaptation aux attentes des consommateurs, qui progressent dans ce domaine. Plus précisément, les pays producteurs viticoles auront à gérer la réduction rapide de l'utilisation de pesticides, mais aussi l'attention portée à la présence de substances nocives dans l'air (métaux lourds, particules fines) et à la gestion des déchets (déchets toxiques, impact sur les nappes phréatiques ...).

Face à ces défis, le classement stable et rassurant de l'année 2021 pourrait bien rétrospectivement apparaître comme l'un des derniers d'une phase de « mondialisation heureuse » de l'industrie du vin, à l'orée de bouleversements qui appelleront tous les pays viticoles à repenser en profondeur leur modèle.

## **Focus : « L'impact de la crise sanitaire sur les exportations françaises de vin »**

### **Contexte mondial**

Dès le début de l'année 2020, l'épidémie de Covid-19 secoue l'ensemble de la planète. La crise qu'elle entraîne est inédite, profonde, durable et les conséquences en termes de santé publique mais également au niveau économique sont importantes pour nos sociétés. En effet, les nombreux confinements qui se sont succédé ont mis le monde à l'arrêt plusieurs mois durant, entraînant d'importantes conséquences au niveau des échanges commerciaux. Cette situation n'a pas épargné les échanges de vin qui ont eux aussi été affectés.

### **Les exportations françaises : une chute importante en valeur et en volume avant un effet de rattrapage**

La France a été particulièrement touchée par la crise sanitaire au niveau de ses exportations de vin puisqu'elles ont diminué de 3% en volume et de 11% en valeur en 2020 par rapport à 2019. La baisse des exportations en volume et en valeur est plus accentuée durant le premier confinement français qui a duré du 17 mars au 11

mai 2020. En effet, les exportations ont diminué de 37% en valeur en avril et mai 2020 et respectivement de 17% et 21% en volume, par rapport à avril et mai 2019. Pendant cette période de nombreux autres pays dans le monde, comme les Etats-Unis et de nombreux pays européens, ont également connu une période de confinement se caractérisant par la fermeture des bars, des hôtels et des restaurants. Par conséquent, la consommation de vin a fortement chuté et, de fait, les exportations de vin ont également diminué.

En termes de volumes, le niveau d'exportation de 2019 est retrouvé dès le mois de juin 2020 tandis qu'en valeur, il n'est retrouvé qu'en octobre 2020. Les exportations de vin dépassent le niveau de 2019 en décembre 2020 mais chutent fortement en valeur et en volume en janvier 2021 pour revenir au niveau en mars 2021. Entre mars et juin 2021, les exportations semblent reprendre et dépassent même le niveau de 2019, que ce soit en volume ou en valeur. En effet, en juin 2021, les exportations augmentent de 41% en valeur et 21% en volume par rapport à juin 2019.

### **Des types de vins affectés différemment par la crise**

Lorsque l'on regarde par type de vin, il ressort que les vins effervescents ont été les plus touchés par la baisse des exportations aussi bien en valeur qu'en volume, notamment car la consommation de ce type de vin est davantage associée aux événements festifs. En effet, les exportations de vins effervescents ont diminué de plus de 45% en volume et de plus de 55% en valeur en avril et mai 2020 par rapport à 2019.

Les exportations de vins en bouteille ont également connu une baisse en 2020 mais celle-ci est moindre que pour les vins effervescents. Elles ont diminué de plus de 15% en volume et de plus de 28% en valeur en avril et mai 2020.

En parallèle, les exportations de vin en vrac n'ont pas connu de baisses aussi importantes en 2020. La baisse la plus marquante des exportations de vin en vrac est survenue en janvier 2020 où elles ont diminué de 20% en volume et de 5% en valeur par rapport à 2019. Les exportations de vin en vrac ont même augmenté certains mois de l'année 2020. En mars 2020, les exportations de

vin en vrac ont augmenté de 15% en volume et 23% en valeur. En juin, juillet et août 2020, les exportations de vin en vrac ont augmenté de plus de 12% en volume et de plus de 40% en valeur. De plus, en décembre 2020, les exportations de vin en vrac ont connu une hausse spectaculaire en valeur (+74%). Cette hausse des exportations de vin en vrac français est principalement due aux Etats-Unis qui ont fortement augmenté leurs importations de vin français en vrac tout au long de l'année 2020 ainsi qu'au début de l'année 2021.

En janvier 2021, seules les exportations de vin en vrac augmentent en valeur alors que les exportations de vins effervescents et en bouteille diminuent. Dès mars 2021, les exportations de tous les types de vin reprennent et cette reprise semble être durable puisqu'en juin 2021, les exportations sont plus importantes en volume et en valeur qu'en juin 2019 pour tous les types de vin.

Après avoir connu une forte baisse des exportations en vins effervescents en 2020, la France connaît une forte reprise de ses exportations pour ce type de vin en 2021. En effet, les exportations de vins effervescents augmentent de près de 15% en valeur en avril et mai 2021 et de 50% en juin 2021, comparativement aux mêmes mois de 2020.